

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Montérégie Est
17 novembre 2009

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs	3
Organisation.....	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Montérégie Est	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	9
3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires.....	10
Le portrait actualisé des femmes du territoire de la Montérégie Est	12
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	13
Conclusion	17

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 25 mars 2010

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité en Montérégie Est sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une Journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité sur le territoire de la Montérégie Est, le 17 novembre 2009 à Belœil. Plus d'une soixantaine de partenaires étaient au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du comité organisateur avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Martha Ortiz, TCGFM
- Caroline Nantel, Conférence régionale des élus (CRE) de la Montérégie Est
- Reine Bohbot, Conseil du statut de la femme (CSF)
- Catherine Lamarche, SCF du MCCCCF

Formé de partenaires régionaux, le sous-comité de travail a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Les partenaires étaient :

- Isabelle Hébert, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Pierrette Marcotte, Centre de femmes du Haut-Richelieu
- Caroline Nantel, CRE Montérégie Est
- Martha Ortiz, TCGFM
- Reine Bohbot, CSF
- Catherine Lamarche, SCF du MCCCCF



De gauche à droite : Reine Bbobot, Michèle Grenier, Thérèse Mailloux, Martha Ortiz, Pierrette Marcotte, Catherine Lamarche, Caroline Nantel et Françoise Guénette

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 8 h 30** Accueil
- 9 h** Ouverture
- 9 h 20** Les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Montérégie Est
- 11 h 15** Le portrait statistique de la réalité des femmes en Montérégie Est
- 12 h** *Dîner*
- 13 h 30** Ateliers de réflexion
- 14 h 50** Mise en commun des réflexions
- 15 h 30** Mot de remerciement de M^{me} Pierrette Marcotte, présidente de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
- Mot de clôture de M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En matinée, M^{me} Françoise Guénette a soumis une question aux participants et participantes afin de faire une évaluation personnelle de leur conception de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le but de cet exercice était aussi de permettre aux participants et participantes d'observer, le cas échéant, l'évolution de leurs perceptions entre le début et la fin de la journée. Les réponses obtenues ont été variées : appliquer plus sévèrement la Loi sur l'équité salariale, promouvoir la rédaction épïcène, favoriser l'intégration des femmes immigrantes, soutenir les femmes qui exercent des professions non traditionnelles.

Pour accueillir les personnes invitées :

- M^{me} Annie Goudreault, directrice régionale du MCCCCF, et M. Patrick Sabourin, directeur général de la CRE Montérégie Est, ont prononcé un mot de bienvenue;
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Montérégie Est

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière de condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation en cours de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneurat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant la mise en œuvre de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

M^{me} Ginette Legault, conseillère en partenariat au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a présenté un nouveau programme s'adressant en partie aux femmes immigrantes et issues des communautés culturelles, ainsi que les démarches en matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les actions et les programmes de son ministère.

M^{me} Andrée Corbeil, professionnelle à Emploi-Québec Montérégie, a également présenté le programme de services d'aide à l'emploi qui vise à accroître, par des mesures de préparation à l'emploi et à la formation, l'accessibilité aux métiers non traditionnels pour les femmes sans emploi.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

M^{me} Annie Goudreault, directrice régionale de la Montérégie au MCCCCF, M. Patrick Sabourin, directeur général de la CRE Montérégie Est, et M^{me} Guylaine Maltais, coprésidente du comité Femmes et développement régional de la CRE Montérégie Est, ont présenté l'entente administrative *Le développement régional et les femmes de la Montérégie Est*.

L'entente administrative (2007-2009) qui a été prolongée d'un an grâce à une convention supplémentaire (2009-2010), permet aux acteurs du milieu de réaliser des projets structurants visant à soutenir, entre autres, l'entrepreneuriat féminin, la participation des femmes dans des secteurs d'activité en pénurie de main-d'œuvre sur le territoire, l'intégration des femmes immigrées et la création d'une politique régionale d'égalité à la CRE Montérégie Est.

- *Fonds IDÉE*

M^{me} Josyane Desjardins, directrice générale du Fonds IDÉE, a présenté l'organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) de la Montérégie. Depuis 2008, le Fonds IDÉE offre du financement spécifique et adapté aux femmes en affaires de la Montérégie; il les accompagne de façon soutenue et fait la promotion de l'entrepreneuriat féminin sur tout le territoire de la Montérégie. Dans le cadre de l'entente, le Fonds IDÉE a pu bénéficier d'une contribution financière de 15 000 \$ pour son projet de Fonds d'accompagnement des cheffes d'entreprises (FACE). Ce fonds, totalisant 58 565 \$, vise à développer et à améliorer les compétences et les habiletés de gestion des femmes entrepreneures de la Montérégie. Plus concrètement, il s'agit de subventionner en partie la prestation de services spécialisés. À cet effet, le Fonds IDÉE dispose d'une banque de ressources professionnelles dans divers champs de compétences. Ainsi, des entrepreneures de la Montérégie Est ont pu bénéficier d'accompagnement en communication, en développement des affaires, ou encore d'accompagnement à l'implantation d'un système comptable informatisé.

- *Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (REMME)*

M^{me} Lucie Bisson, première vice-présidente du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (REMME), a présenté les actions réalisées par le REMME, soulignant par ailleurs que ce territoire est en avance sur plusieurs autres régions au Québec quant à la parité de la représentation dans les instances municipales.

- *Politique régionale en égalité de la CRE Montérégie Est*

M^{me} Guylaine Maltais, coprésidente du comité Femmes et développement régional de la CRE Montérégie Est, a présenté un sommaire de la Politique régionale en égalité de la CRE Montérégie Est qui sera lancée le 18 décembre 2009 à Saint-Hyacinthe.

3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

Pour présenter les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires, M^{me} Martha Ortiz a pris la parole au nom de la TCGFM et de toutes les Montérégiennes. Elle a rappelé que l'égalité n'est pas encore gagnée, que les acquis demeurent fragiles et qu'il faut continuer à travailler pour non seulement les garder, mais aussi pour améliorer la situation des femmes, que ce soit en matière d'équité salariale, de parité au sein des organismes décisionnels ou de l'accès aux soins de santé. M^{me} Ortiz a également souligné la situation particulière des femmes immigrantes pour qui la langue maternelle ou la culture d'origine sont des obstacles à l'obtention d'un emploi ou à l'accès aux services dans leur communauté.

- *Employabilité*

M^{me} Christine Latour, directrice de l'Orienthèque, a ensuite présenté un bilan du travail réalisé par les organismes en développement de l'employabilité. Plusieurs services et programmes sont en effet offerts par les organismes en employabilité afin de soutenir l'intégration des femmes dans les métiers non traditionnels, d'accompagner les femmes immigrantes en recherche d'emploi ou pour aider les femmes de 55 ans ou plus à faire un retour sur le marché du travail.

- *Représentation des femmes*

M^{me} Pierrette Marcotte, du Centre des femmes du Haut-Richelieu, a donné de l'information sur la mise en place d'un comité Femmes et pouvoirs publics dans sa localité. Ce comité a pour mandat de créer un lieu solidaire et non partisan d'échanges et d'apprentissage à l'exercice du pouvoir au féminin. Par ailleurs, afin de revitaliser des milieux ruraux ayant un faible indice de développement dans la MRC du Haut-Richelieu, le projet « Pour des conditions propices à une représentativité des femmes au développement local du Haut-Richelieu » vise à former des réseaux locaux d'éducation, d'entraide et de soutien pour et par les femmes vivant dans les municipalités rurales. Ces réseaux permettront aux femmes de profiter des activités et des services du Centre de femmes du Haut-Richelieu, directement dans leurs localités.

- *Violence conjugale*

M^{me} Lucie Hénault, directrice de la Maison La Source, a rappelé l'importance de travailler de façon personnelle avec les femmes aux prises avec des problèmes de violence conjugale. Elle a également présenté deux projets réalisés par son organisation : « Le Courrier des Enfants » et « Envole-toi » qui s'adressent aux élèves du primaire et qui traitent de la question des relations amoureuses et des rapports de force dans les relations interpersonnelles. Ces projets visent à faire la prévention de la violence conjugale.

- *Femmes immigrées*

M^{me} Martha Ortiz a présenté le projet « Agir pour le plein épanouissement des femmes d'ici venues d'ailleurs ». Le but de ce projet est de favoriser l'intégration socioéconomique des femmes immigrées et de les encourager à participer au développement du territoire de la Montérégie Est. Ce projet vise également la promotion de relations interculturelles harmonieuses au sein de la population. Pour mieux répondre aux besoins des femmes immigrées, la TCGFM mise sur l'harmonisation et l'adaptation des services disponibles sur le territoire.

Le portrait actualisé des femmes du territoire de la Montérégie Est

M^{me} Reine Bhobot, responsable de la région de la Montérégie au bureau régional du Conseil du statut de la femme, a présenté le portrait de la réalité des femmes du territoire de la Montérégie Est. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Particularités régionales et caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population immigrante
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale
- Violence

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes du territoire, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Égalité économique		
Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Le manque d'accès aux logements abordables. 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre les logements plus accessibles pour éviter l'appauvrissement des femmes.
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> Les difficultés liées au retour aux études. Peu de diversification au chapitre des choix professionnels (15 métiers traditionnellement féminins). 	<ul style="list-style-type: none"> Moduler l'accès à la formation et les règles d'admissibilité pour les programmes de formation de façon à les rendre plus flexibles (durée des programmes) en tenant compte également des programmes à haute qualification. Encourager la diversification des choix professionnels.
Discrimination systémique (analyse différenciée selon les sexes)	<ul style="list-style-type: none"> Discrimination systémique (p. ex. : les conséquences de la maternité pour une femme sur le marché du travail). Absence de données sexuées dans différents domaines d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> Conserver les acquis en matière de condition féminine. Rendre obligatoire la disponibilité des données sexuées pour tous les ministères. Appliquer la politique en matière d'égalité dans les autres ministères. Utiliser davantage le terme équité que celui de féminisme dans le but d'accroître la réceptivité du public.
Équité salariale	<ul style="list-style-type: none"> La non-application de la Loi sur l'équité salariale. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'équité en emploi en faisant respecter la Loi sur l'équité salariale.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Financement des organismes communautaires Conciliation travail-famille Entrepreneuriat féminin Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le financement de base insuffisant des organismes communautaires favorise leur précarité. ▪ Peu d'entreprises offrent des mesures en conciliation travail-famille. ▪ Le manque de soutien à l'entrepreneuriat féminin. ▪ Les jeunes sont peu intégrés dans les démarches qui concernent l'égalité entre les sexes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soumettre les organismes communautaires à la Loi sur l'équité salariale (ce qui peut être fait par le financement de leur mission de base). ▪ Créer un FIES (Fonds pour l'intervention économique sociale) en parallèle avec les FIER (Fonds d'intervention économique régional) en instaurant par exemple une taxe de 1 % réservée au fonds communautaire. ▪ Favoriser la conciliation travail-famille et encourager le télé-travail. ▪ Favoriser un meilleur accès au financement pour les femmes qui désirent lancer leur entreprise. ▪ Agir sur la perception des jeunes en matière d'égalité entre les sexes en intervenant en milieu scolaire le plus rapidement possible. ▪ Inclure les jeunes dans toutes les démarches en matière d'égalité (jeunes filles et jeunes hommes).
Santé des femmes		
Offre de services en matière de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'accès aux services de soins de santé (p. ex. : psychologues, médecins), ce qui nuit doublement aux femmes, puisqu'elles sont souvent des proches aidantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter l'accessibilité à un médecin de famille. ▪ Donner plus de pouvoir aux infirmières praticiennes et reconnaître leurs compétences en augmentant leur salaire. ▪ Financer davantage les organismes communautaires qui pallient le manque de services en soins de santé. ▪ Investir davantage auprès des clientèles discriminées : handicapées, immigrantes, etc.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Violence et exploitation sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens et de budget pour intervenir en matière d'exploitation sexuelle, de prostitution et de gangs de rue. ▪ Problèmes multipliés liés à la violence conjugale (toxicomanie, santé mentale, pauvreté) : absence de continuum de services entre les diverses problématiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un meilleur continuum de services en encourageant les liens entre les intervenants. ▪ Faire davantage d'accompagnement personnalisé pour les femmes. ▪ Favoriser l'adoption d'approches multidisciplinaires. ▪ Mettre sur pied des programmes de prévention contre les agressions sexuelles qui s'adressent à des jeunes de moins de 14 ans. ▪ Sentence plus sévère pour les délinquants sexuels. ▪ Investir davantage dans des moyens pour prévenir et agir sur les conséquences de l'exploitation sexuelle et la prostitution. ▪ Éduquer davantage, notamment les jeunes, sur les types de violence et le phénomène des stéréotypes.
Hypersexualisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'augmentation de l'hypersexualisation dans la société, notamment chez les jeunes filles et chez les jeunes hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investir davantage de ressources financières pour sensibiliser l'ensemble de la société à la problématique de l'hypersexualité. ▪ Adapter l'information en fonction des nouvelles technologies et sensibiliser aussi les garçons.
Discours masculinistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Banalisation de la violence physique et psychologique par les masculinistes. ▪ Le discours des masculinistes prend de plus en plus de place sur la scène publique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrer le discours masculiniste par une meilleure éducation populaire.
Périnatalité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune maison de naissance en Montérégie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre sur pied une maison de naissance en Montérégie.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Parité dans les instances décisionnelles		
<p>Croyances et préjugés</p> <p>Conciliation travail-famille-engagements</p> <p>Réseautage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les croyances selon lesquelles la politique n'est pas honnête. ▪ La conciliation travail-famille : contexte familial non propice à l'engagement politique, manque de ressources financières. ▪ La difficulté pour certaines femmes de s'intégrer à un réseau. ▪ Le manque de soutien pour les femmes qui veulent faire le saut en politique : réseautage, formations, marrainage. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter l'intérêt des femmes pour la politique en démystifiant ce que sont le pouvoir et la politique. ▪ Élaborer des outils pour favoriser la conciliation travail-famille (p. ex. : remboursement des frais de garderie et des frais de transport). ▪ Trouver des moyens pour reconnaître les aptitudes de certaines femmes afin de contrer le « virus de l'humilité ». ▪ Mettre au point des mécanismes d'information afin de permettre aux femmes de soumettre leur candidature. (p. ex. : liste de conseils d'administration accessibles). ▪ Formations/accompagnement pour les femmes qui désirent aller en politique (p. ex. : apprendre à faire des discours, à se vendre en tant que candidate; former les candidates avant, pendant et après afin d'augmenter leur confiance en elles-mêmes). ▪ Développer davantage de réseaux de femmes ainsi que le mentorat ou le marrainage. ▪ Favoriser le réseautage sur le territoire et idéalement créer un réseau des réseaux régionaux. ▪ Appuyer le réseau Femmes et gouvernance afin de permettre à l'organisation de faire des activités avec ses membres en région.

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

En donnant aux partenaires l'occasion de s'informer et d'échanger sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité, cette activité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et permettra sûrement de faire émerger d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*